RETOUR SUR INFO

SAVIGNY PATRIMOINE

En juillet, deux statues du XII^e siècle de l'abbaye étaient sauvées...

La bonne nouvelle était annoncée dans *Le Progrès* en juillet dernier. Grâce à une formidable mobilisation citoyenne, le musée lapidaire de Savigny a enrichi sa collection de deux pièces exceptionnelles. Deux statues de l'abbaye de Savigny, estimées du XII^e siècle, ont fait l'objet d'une vente aux enchères fin juin, à Villefranche-sur-Saône : un conservateur de l'État a pu exercer un droit de préemption au nom de la commune de Savigny et permettre ainsi de conserver dans le patrimoine national, ces œuvres majeures et de compléter une collection déjà très importante, composée d'une centaine de sculptures classées au patrimoine national



■ Les deux statues exposées lors de la vente aux enchères de Villefranche. Photo Isabelle LECA

... Aujourd'hui, une souscription pour la sauvegarde de ce trésor est lancée

Tout le monde avait travaillé dans le même sens, pour que les deux statues de l'abbaye de Savigny, estimées du XII° siècle, retrouvent leur demeure... Il y avait eu, bien sûr, l'association du Patrimoine, qui, avec un conservateur de l'État, avait pu exercer un droit de préemption au nom de la commune de Savigny et permettre de conserver ces œuvres majeures. Mais les soutiens avaient été nombreux aussi à commencer par le ministère de la Culture, le musée du Louvre, la direction générale du Patrimoi-

ne, la Drac Auvergne Rhône-Alpes, le député de la 8° circonscription du Rhône, le Département du Rhône, les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, la CCPA, la mairie de Savigny, et des particuliers, pour valider l'authenticité de ces statues et préparer le dossier préemption.

Cette mobilisation exceptionnelle, et sans précédent, avait permis de participer à l'achat de ces statues en partenariat avec les Amis du Vieil Arbresle et Un Orgue à Savigny, qui avaient prêté les fonds au patrimoine savignois pour compléter son propre engagement. Mais le patrimoine de Savigny a besoin de donateurs, et ces deux statues font aujourd'hui l'objet d'une souscription.

Bientôt, l'association va lancer un financement participatif sur Internet. En attendant, vous pouvez contacter Odile Moinecourt, présidente de l'association Savigny Patrimoine d'hier et de demain.

PRATIQUE Contact odile@moinecourt.com ou par téléphone au 06.80.57.92.52.

■ À travers la voix de sa présidente, Odile Moinecourt, le Patrimoine lance un appel à la souscription pour la sauvegarde de deux statues de l'abbaye. Photo Isabelle LECA

Le destin des sculptures romanes

Parallèlement, une conférence exceptionnelle aura lieu le samedi 8 octobre à 17 heures, à la salle du Trésoncle, sur le thème : "La sculpture médiévale du mépris à la réhabilitation", qui traitera du destin des sculptures romanes : vandalisme, destruction, oubli, puis redécouverte, sauvetage, reconstitution, protection, etc. Cette conférence sera donnée par Pierre-Yves Le Pogam, conservateur en chef du département des sculptures au musée du Louvre, qui a apporté un

soutien important à Savigny, pour l'aider à acquérir les deux statues. Pierre-Yves Le Pogam, Docteur en histoire et histoire de l'art, est spécialisé dans le Moyen Âge occidental. Il a publié et enseigné sur l'histoire de l'architecture et de la sculpture, l'iconographie, la vie quotidienne et l'artisanat du Moyen Âge occidental (spécialement pour la période du XIII° au XV° siècle), ainsi que sur l'histoire de l'histoire de l'art médiéval (histoire du goût, des collections, historiographie).

www.leprogres.fr 69B - 1